



# Le Plat'Eau

Bulletin d'information des acteurs de la protection de la ressource en eau du plateau de Vicherey-Beuvezin

Pour retrouver la qualité des eaux des captages de notre plateau.  
En partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

**NUMERO 11-Décembre 2022**

Édition semestrielle diffusée par la Mission Eau du plateau de Vicherey-Beuvezin.

## SOMMAIRE

- Des surfaces gagnées dans les périmètres de protection des captages : p.1
- Inf'Eau mission : plan d'aide sécheresse de l'AERM p.2
- Au fil de l'Eau : résilience des prairies p.3
- Actualité : Programme Agro-Environnemental du plateau : cap sur les prairies ? : p.4
- Supplément agriculteur : composer de nouvelles prairies / changement climatique

Contact : Caroline Maury  
Chargée de mission eau :  
anim-vicherey.beuvezin@orange.fr



## Édit'Eau

Bonjour à tous,

La préservation de nos sources, les conditions préoccupantes du changement climatique, font incontestablement de l'année 2022 une année de transition. Son bilan révèle le manque d'ambition des agriculteurs sur les Paiements pour Services Environnementaux proposés, marquant certaines limites du seul volontariat pour restaurer la qualité de l'eau. Ceci amène la mission à adapter sa stratégie. Cette dernière s'appuie sur le développement de l'herbe par des échanges fonciers, avec un objectif ambitieux de remise en herbe au sein des Périmètres de Protection Rapprochée des Captages. Ces changements importants pour l'avenir seront accompagnés par le Programme Agro-Environnemental et Climatique dont la mission eau est appuyée par les chambres d'agriculture, opérateur. Il doit permettre aux agriculteurs engagés de bénéficier d'un accompagnement pour pérenniser voire développer des systèmes herbagers vertueux. Ces actions qui reposent encore sur le volontariat pourront, si celui-ci est insuffisant, être remplacées par des actions réglementaires (remise en herbe obligatoire sur 80 % du périmètre de protection rapprochée). Le présent numéro vous présente un panorama de ces évolutions. Nous vous en souhaitons bonne lecture. Bonnes fêtes de fin d'année.

Roland HUEL  
Maire de Tramont-Lassus

Hervé MANGENOT  
Maire de Beuvezin

Eric MATHIEU  
Président du syndicat d'Aboncourt-Maconcourt

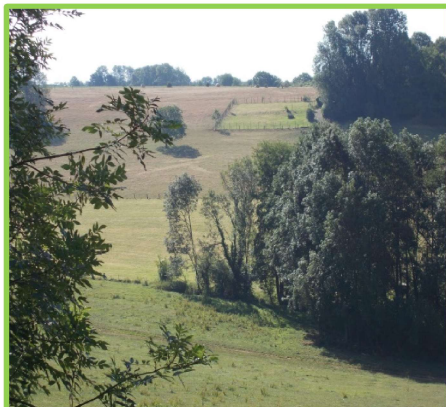
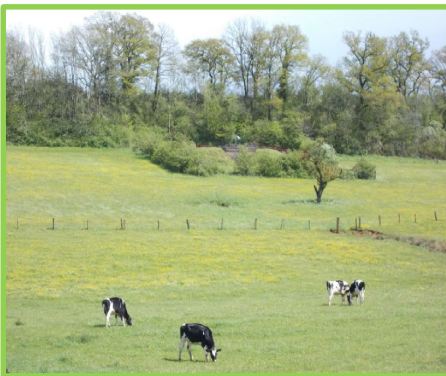
Maurice BARBEZANT  
Président du Syndicat des eaux de Pulligny

Yannick OLRYS  
Président du syndicat des eaux de Grimonviller

Frédéric LATRAYE  
Président du SIVOM Vicherey-vallée de l'Aroffe

## Des surfaces gagnées dans les périmètres de protection des captages

L'importance de l'outil foncier dans la stratégie de protection des eaux était soulignée dans notre numéro 9. L'année 2022 s'est révélée fructueuse de ce point de vue. En effet, les négociations à l'amiable menées dans ce cadre en lien avec la SAFER ont permis à nos collectivités de s'assurer la maîtrise foncière d'environ 32 hectares répartis au sein des périmètres de protection rapprochée des sources de Beuvezin (Malinvezey, Puits et Rochotte), de Tramont-Lassus (Moiré) et de Tramont-Saint-André (Brasseries). Les terrains considérés seront protégés par des remises en herbe et confiés à des agriculteurs en vertu de baux environnementaux, qui doivent permettre de renforcer et pérenniser le niveau de protection de la qualité de nos sources.



## Inf'Eau mission : au contact du terrain

Dans chaque bulletin d'information, nous vous proposerons de suivre dans cette rubrique l'état d'avancement de la mission Eau : actions mises en place, temps forts, évolutions, outils disponibles....

### LES TEMPS FORTS DE LA MISSION

**Septembre 2022 :** dépôt de candidature mission pour un « Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) création de prairies et maintien de l'herbe existante Haut Saintois » auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est. Les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sont les services déconcentrés du ministère. Placées sous l'autorité du Préfet de région, elles contribuent à définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire.

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>

**Octobre 2022 :** contribution aux Assises de l'eau 54 organisées par la Préfecture, la DDT de Meurthe-et-Moselle, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Thème : « *Les pollutions diffuses, tous responsables. Comment améliorer la situation sur les captages d'eau potable ?* »



<https://www.eau-rhin-meuse.fr/actualites/assises-de-leau-de-meurthe-et-moselle>

**3 novembre 2022 :** bilan technique projet expérimental de culture de silphie.

**8 novembre :** rencontre Croqueurs de Pomme à l'école de Vicherey dans le cadre du projet pédagogique relatif à l'aménagement de la cour d'école

**21 Novembre 2022 :** réunion de présentation du PAEC (cf page 4) aux agriculteurs

**2022 :** négociations en vue d'obtenir la maîtrise foncière au sein des périmètres de protection rapprochée des captages du plateau

### Un plan d'aide pour la sécheresse

Les changements climatiques font désormais partie de notre quotidien. Devant l'accélération perceptible des phénomènes extrêmes qui les caractérisent, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse se mobilise dans un plan sécheresse 2023 qui vise à une sobriété des usages de l'eau et à la sécurisation de l'approvisionnement en eau, pour un montant de 30 millions d'euros. Celui-ci vise tant les collectivités, que les acteurs économiques, dont les agriculteurs.

#### Pour mémoire, le rôle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)

L'AERM est un opérateur de l'État dont la mission, d'intérêt général, est de gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Elle perçoit des redevances en provenance de tous les usagers de l'eau. Chaque euro perçu est réinvesti pour accompagner les collectivités, les industriels, les PME-PMI, les artisans, les agriculteurs et les associations dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel, dont celui en cours porte sur la période 2019-2024. Elle accompagne ainsi la mission eau et ses actions.

#### Le plan sécheresse 2023

Face à la situation climatique, ce plan qui s'adresse aux collectivités, entreprises, agriculteurs vise à donner un coup d'accélérateur aux projets des acteurs concernés. Il repose sur un renforcement de l'attractivité des aides de l'AERM dans un contexte d'inflation et de renchérissement du coût de l'énergie. A l'attention des collectivités vulnérables, l'agence renforce ses dispositifs en proposant un taux unique (80%) pour les études, et des aides diverses pour les travaux, l'amélioration de réseaux ou encore la pose de compteurs. Des mesures ouvertes à l'ensemble des collectivités visent le raccordement des hameaux isolés, le développement de techniques de réutilisation et d'économie de la ressource. Pour les agriculteurs, il s'agit de sécuriser l'accès à l'eau et d'expérimenter à partir de solutions fondées sur la nature. Un soutien est apporté pour la rétention d'eaux pluviales de faible capacité destiné à l'abreuvement du bétail, des mesures agro-environnementales et des projets pour favoriser les évolutions des pratiques (agroforesterie, semences herbagères plus résilientes et/ou plus sobres en eau, cultures favorisant la matière organique des sols...)

Plus d'info :

<https://www.eau-rhin-meuse.fr/actualites/le-conseil-dadministration-adopte-un-plan-daides-special-secheresse>

## Au fil de l'eau

Rubrique sur le suivi de la qualité des eaux et sur les leviers de la protection de la qualité des eaux.

### Les prairies aussi, doivent être résilientes !

Notre stratégie de développement des prairies, permanentes ou temporaires, au plus près des sources du plateau, vous a été évoquée précédemment. Elle s'appuie tout d'abord sur la grande multiplicité des services environnementaux rendus par ces espaces agricoles. L'avis du Conseil Scientifique du Comité de bassin Rhin-Meuse daté de juin 2021 conclut ainsi que les prairies permanentes représentent un usage des sols remarquable pour les quatre enjeux majeurs que constituent la protection des ressources en eau, la prévention des inondations, la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre, et ce presque au même titre que les forêts. De plus, dans un contexte climatique et économique qui se tend, elles permettent de satisfaire aux besoins alimentaires des troupeaux, et sont à ce titre des éléments importants d'une possible autonomie fourragère, en réduisant ou supprimant l'achat d'aliments pour le bétail. La qualité et la quantité d'herbe produite est liée aux choix qui sont faits par les agriculteurs pour composer la prairie et la gérer au mieux, en s'adaptant aux évolutions climatiques qui s'accroissent.

### Des changements climatiques importants et rapides....



Une accélération perceptible  
**des phénomènes extrêmes**



Sur les 5 dernières années,  
**4 étés** les plus secs depuis 40 ans

Sur les 5 dernières années, 4 enregistrent les  
**étéages les plus sévères** mesurés depuis 1982

30% du bassin Rhin-Meuse concerné par  
un risque de pénurie



*Les cultures souffrent de la sécheresse (24/08/2022)...*

Le réchauffement climatique est unanimement reconnu par le monde scientifique et nous avons pu en mesurer les effets tangibles ces dernières années.

### .... amènent l'agriculture à s'adapter

Dans ce contexte, assurer la résilience des prairies face aux variations climatiques devient une façon incontournable de gérer les risques. Il s'agit de favoriser des prairies productives en qualité et quantité, capables de résister à un manque d'eau et de récupérer rapidement. Ce point fait l'objet du feuillet spécial agriculteurs, dans une version plus technique !



La résilience, c'est pas que pour les humains, c'est la capacité de la prairie à s'adapter pour retrouver un fonctionnement normal après une perturbation



*...mais retrouvent leur vigueur après la pluie (26/10/2022)-  
Clichés mission eau sur le plateau de Vicherey-Beuvezin*

Au-delà du mode de gestion envisagée, la fauche ou le pâturage, la résistance des prairies artificielles aux variations climatiques passe avant tout par le choix de leur composition, levier de résilience et de valorisation. De manière générale, il s'agit de choisir des semences d'espèces plus tolérantes à la sécheresse, d'utiliser des mélanges fourragers complexes pour augmenter la résistance globale de la prairie.....

## LE POINT SUR LA CULTURE EXPERIMENTALE DE SILPHIE



Rappelons que la silphie a été implantée sur notre plateau en 2020 pour tester sa capacité à remplacer le maïs, plus demandeur en engrais et produits phytosanitaires, dans la méthanisation, voire en alimentation animale. Le bilan de ce suivi a été présenté par les chambres d'agriculture le jeudi 3 novembre après-midi en mairie d'Aboncourt. A l'image des autres cultures, cette plante ne s'est pas développée cette année dans les meilleures conditions, mais s'adapte cependant plutôt bien aux variations de climat et au manque d'eau en période estivale. A son actif, une bonne valorisation de l'azote, pas de produits phytosanitaires, la production de matière pour la méthanisation, une utilisation possible en alimentation animale et un intérêt mellifère. A ce jour, il est encore difficile de confirmer l'intérêt technico-économique de la culture et les investigations devraient être poursuivies.

**LE PLATEAU, SUPPORT PEDAGOGIQUE** Le 7 novembre, la mission a accueilli un élève de l'Institut Régional d'Administration de Metz. Dans le cadre de son mémoire de professionnalisation sur les politiques de captages d'eau dans la région Grand-Est, celui-ci était en effet curieux d'appréhender le caractère concret de la protection de l'eau. Une journée de visite du plateau a ainsi été organisée. A cette occasion, il a pu rencontrer et échanger avec les maires de Beuvezin et de Tramont-Lassus, la chargée de mission, et visiter les captages.



## Des mesures agro-environnementales propres au plateau : cap sur les prairies ?

Le 21 novembre dernier, une vingtaine d'agriculteurs du plateau du Haut Saintois ont répondu présent à la réunion organisée en mairie de Tramont-Lassus. En vue d'anticiper sur la prochaine PAC, les chambres d'agriculture 54 et 88 ont en effet présenté à cette occasion les éléments de réflexion se rapportant aux nouvelles **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**, ou MAEC, destinées à favoriser la transition agro-écologique par un engagement volontaire des agriculteurs vers des pratiques vertueuses.

### Une MAEC, à quoi ça sert ?

Les MAEC sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux tels que préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de lutte contre le changement climatique, rencontrés sur les territoires. Ce dispositif cadré au plan national mais décliné régionalement, implique un accompagnement financier des agriculteurs sur 5 ans mobilisé sur des fonds européens (FEADER) et nationaux (Etat, Agences de l'Eau,...). Il vise, par exemple : l'encadrement de la fertilisation minérale et organique, la limitation voire l'absence de produits phytosanitaires, la priorité donnée à l'herbe et la réduction des concentrés pour alimenter le bétail....

### Ce qui est proposé sur le plateau

En complément et en cohérence avec un panel de mesures portées par les chambres d'agriculture au niveau départemental, la mission eau a souhaité proposer des mesures spécifiques au plateau, et localisées. Contrairement aux autres mesures présentées, celles-ci peuvent ne porter que sur les parcelles situées dans la zone de protection du plateau de Vicherey-Beuvezin. De telles mesures, financées par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ont pour objet un maintien des prairies existantes, sans produits phytosanitaires ni fertilisation azotée minérale, ainsi que, dans la même logique, la création de nouvelles prairies. Au travers ce dispositif, il s'agit de valoriser les bénéfices des surfaces en herbe pour la qualité de l'eau. Dans cette optique, la priorité est donnée à la remise en herbe dans les périmètres de protection rapprochée des captages, avec un objectif de 80% de surfaces en herbe. Les chambres d'agriculture accompagneront la mission sur la réalisation des diagnostics et le suivi de son dispositif. **Rendez-vous au printemps prochain aux agriculteurs volontaires !**



Le Plat'Eau

Bulletin d'information des acteurs de la protection de la ressource en eau du plateau de Vicherey-Beuvezin  
Numéro 11-Décembre 2022-Numéro ISSN : 2609-0325

Directeur de la publication : Maurice Barbezant -Président du Syndicat des Eaux de Pulligny

4 place du colonel Caye-54740 HAROUE

Contact : [anim-vicherey.beuvezin@orange.fr](mailto:anim-vicherey.beuvezin@orange.fr)